

**Conseil économique et social**

Distr. générale
14 juillet 2011
Français
Original: anglais

**Organisation pour
l'alimentation et l'agriculture****Commission économique pour l'Europe****Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture****Comité du bois****Soixante-neuvième session**

Antalya, 10-14 octobre 2011

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Débats sur les marchés**Commission européenne des forêts****Trente-sixième session**

Antalya, 10-14 octobre 2011

**Évolution des marchés en 2011 et perspectives pour 2012:
session conjointe du Comité du bois de la CEE et de la
Commission européenne des forêts de la FAO****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document décrit le déroulement des travaux concernant les débats annuels du Comité du bois sur les marchés et l'élaboration de la déclaration annuelle sur les marchés. Le thème retenu cette année est le suivant: «Contribution des produits forestiers à l'économie verte». La déclaration annuelle sur les marchés met largement à profit les rapports et les prévisions des pays sur les marchés pour 2011 et 2012, à soumettre au secrétariat avant le 12 septembre 2011. Le texte des rapports sera affiché sur le site Web du Comité. Le présent document porte aussi sur les activités de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers qui ont un lien avec les débats sur les marchés.

En se fondant sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011* de la CEE/FAO, les prévisions et rapports nationaux et les exposés des experts, le Comité est invité à:

- a) Examiner les prévisions et les faits nouveaux concernant les marchés dans la région de la CEE;
- b) Examiner les incidences de l'évolution des politiques sur les marchés des produits forestiers;
- c) Rédiger pendant la session une déclaration sur les marchés;
- d) Formuler des observations sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011*.

I. Introduction

1. Les débats annuels sur les marchés font partie intégrante de la session du Comité du bois de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et du programme de travail intégré pour 2008-2013 approuvé par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO (ECE/TIM/2008/9).
2. Les discussions de cette année, qui auront lieu les 12 et 13 octobre 2011 à Antalya (Turquie), porteront sur le thème suivant: «Contribution des produits forestiers à l'économie verte». Le débat, organisé sur deux demi-journées, offre l'occasion d'envisager l'évolution récente des marchés et des politiques et d'en examiner les effets. Diverses questions seront passées en revue, notamment les faits nouveaux survenus en particulier pendant la période 2010-2011.
3. Le Comité du bois s'est surtout attaché à analyser les liens entre les marchés des produits forestiers et les politiques des pouvoirs publics et des milieux professionnels, ainsi que leurs effets sur le développement durable du secteur forestier. Cette année encore, les discussions visent à faire la synthèse des travaux et à approfondir la connaissance et la compréhension de l'évolution observée et des enjeux sous-jacents.
4. Les discussions seront fondées sur les constatations de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011*, ainsi que sur les rapports et les prévisions des pays pour 2011 et 2012. La *Revue annuelle* est établie à partir des statistiques pour 2010 fournies par les pays de la région de la CEE, qui ont été intégrées dans la base de données CEE/FAO sur le bois. L'analyse de ces statistiques et de l'évolution des politiques et des marchés est effectuée par le secrétariat avec le concours de spécialistes de la commercialisation des produits forestiers et d'experts des politiques forestières. La *Revue annuelle* devrait paraître en version papier en anglais pour être distribuée aux participants juste avant les discussions sur les marchés. Les délégations sont invitées à se procurer la version électronique de la *Revue annuelle* qui fera l'objet d'une diffusion préliminaire en août 2011 sur la page d'accueil CEE/FAO (www.unece.org/timber). Des résumés analytiques en français et en russe doivent en principe être affichés sur le même site Web avant la session.
5. Outre cette introduction, le présent document se décompose comme suit:
 - a) Calendrier et organisation des débats sur les marchés;
 - b) Rédaction de la déclaration du Comité du bois sur les marchés;
 - c) Contributions aux discussions sur les marchés;
 - i) Rapports des pays sur les marchés;
 - ii) Prévisions des pays concernant le marché des produits forestiers pour 2011 et 2012;
 - iii) *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011*;
 - d) Activités de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

II. Calendrier et organisation des débats sur les marchés

6. Les discussions du Comité du bois sur les marchés pour 2011 débiteront dans l'après-midi du mercredi 12 octobre et se poursuivront dans la matinée du jeudi 13 octobre. Se déroulant en deux demi-journées, elles permettront de faire le point de l'évolution

actuelle des marchés des produits forestiers et laisseront aux experts et aux représentants suffisamment de temps pour échanger des vues.

7. Le calendrier provisoire présenté ci-dessous pourra être modifié en fonction de la durée des discussions, du temps disponible et du nombre d'orateurs. Le programme actuel des discussions sur les marchés est affiché sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts à l'adresse www.unece.org/timber. Un calendrier définitif plus détaillé sera communiqué à la session.

Débats communs du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts sur les marchés

Contribution des produits forestiers à l'économie verte

Mercredi 12 octobre 2011

15 heures Ouverture

- a) Bref aperçu des marchés des produits forestiers de la région de la CEE;
- b) Exposé liminaire de M. Richard Vlosky, chef de l'Équipe de spécialistes, sur le thème: «Aperçu des marchés des produits forestiers dans le monde»;
- c) Rôle du bois dans le bâtiment, les travaux publics et le logement;
- d) Avancées dans l'écologisation des industries de la pâte de bois et du papier;
- e) Le bois, une source d'énergie renouvelable: questions relatives aux marchés et questions de politique générale.

Questions et discussions.

18 heures Fin de la première journée.

Jeu­di 13 octobre 2011

10 heures Poursuite des discussions sur les marchés sur les thèmes suivants:

Projet de déclaration sur les marchés;

Rapports et prévisions des pays sur les marchés;

Discussions.

13 heures Fin du débat sur les marchés.

8. Les exposés de la première demi-journée de débat seront consacrés aux grandes orientations et à l'évolution des marchés. Les discussions qui s'ensuivront porteront sur un large éventail de sujets, pouvant aller des thèmes abordés dans les exposés aux tendances et prévisions concernant certains secteurs; des comparaisons pourront notamment être faites entre l'évolution actuelle des secteurs du marché et les prévisions à court terme dans les trois sous-régions, à savoir l'Europe, la Communauté d'États indépendants et l'Amérique du Nord. Ces analyses sont fondées sur les prévisions communiquées par les pays pour 2011 et 2012 dans les réponses au questionnaire du Comité du bois et sur les conclusions figurant dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011*. Les participants seront ensuite invités à commenter les tendances et les faits nouveaux observés. Les résultats des échanges de vues seront repris dans la déclaration sur les marchés. Tous

les renseignements d'ordre général, les prévisions, les exposés ainsi que la déclaration sur les marchés (sous la forme d'un communiqué de presse) seront ultérieurement affichés sur le site Web de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois.

III. Rédaction de la déclaration du Comité du bois sur les marchés

9. La déclaration sur les marchés est le fruit d'un consensus au sein du Comité du bois sur l'évolution des marchés des produits forestiers et sur les politiques correspondantes. À partir des prévisions fournies par les États membres de la région de la CEE, le Comité du bois établira des estimations de la consommation, de la production et du volume du commerce à prévoir pour 2012. À la suite des discussions, le secrétariat rédigera une déclaration sur les marchés à publier avant la fin de la session du Comité du bois, qui sera incorporée au rapport de la session et fera l'objet d'un communiqué de presse. Elle sera également affichée sur le site Web de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois.

10. Le projet de déclaration sur les marchés est présenté pour approbation par le Comité du bois à l'occasion de l'adoption du rapport de la session. Les délégations qui souhaiteraient apporter une contribution à la déclaration sont vivement encouragées à participer à la réunion du comité de rédaction le vendredi matin, plutôt que de proposer des modifications de fond au cours de la séance plénière. Les modifications apportées au projet par le comité de rédaction seront disponibles uniquement en anglais, faute de temps pour les faire traduire. Des services d'interprétation simultanée seront néanmoins assurés au cours de la session.

11. Le comité de rédaction disposera d'un projet de texte établi par le secrétariat, qui l'aura rédigé le lundi et le mardi soir pour faire en sorte que les versions anglaise, française et russe soient disponibles le mercredi après-midi et le jeudi. Les années précédentes, les pays ci-après étaient représentés au comité de rédaction: Allemagne, Autriche, Canada, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Suède. Tous les pays peuvent librement participer à ses travaux.

12. Le texte de la déclaration est publié sous la forme d'un communiqué de presse en anglais (voire en français et en russe selon la disponibilité des traducteurs), accompagné d'un résumé des points saillants et de tableaux présentant les prévisions par sous-région pour 2010 et 2011. Le texte est également téléchargé sur le site Web de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois. Les versions française et russe de la déclaration sur les marchés du Comité du bois paraîtront sur ce site après la session, en sus de tableaux complets par secteur montrant les prévisions nationales. Les exposés faits par les participants pendant les discussions sur les marchés seront affichés sur le site Web après la session. Comme la déclaration est officiellement approuvée par le Comité du bois, elle fait partie intégrante du rapport de la session, même si elle est publiée séparément.

IV. Contributions aux débats sur les marchés

13. La qualité des travaux du Comité du bois est largement fonction de la qualité des contributions des États membres ainsi que de leur degré d'actualité et d'exhaustivité. Les prévisions et la déclaration sur les marchés, de même que le débat proprement dit, sont le fruit des discussions organisées chaque année. Même si les pays membres ne peuvent pas se faire représenter à cette occasion, il est extrêmement utile qu'ils fassent parvenir leur rapport sur les marchés ou leurs prévisions chiffrées selon la procédure exposée ci-après.

A. Invitation à établir des rapports par pays sur les marchés

14. Les rapports des pays sur les marchés sont indispensables à un débat fructueux car ils permettent aux délégations et au secrétariat d'être dûment informés de l'évolution des marchés des différents pays. Les délégations qui participent aux travaux du Comité du bois sont invitées à collaborer pour faire parvenir au secrétariat un rapport par pays avant le 12 septembre 2011 (par courrier électronique à l'adresse info.timber@unece.org). Les rapports seront affichés sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, pour que les représentants, les orateurs et le secrétariat puissent les lire avant les discussions. Le secrétariat communiquera début juillet aux chefs de délégation des indications sur la teneur du rapport qui seront également affichées sur le site Web de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois.

B. Invitation à communiquer des prévisions par pays concernant les marchés

15. Les pays doivent s'efforcer de communiquer les meilleures prévisions possibles à court terme, compte tenu des renseignements disponibles et de l'avis d'experts. Des lignes directrices pour l'établissement des prévisions, élaborées à la demande du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, seront jointes au questionnaire du Comité du bois pour faciliter l'élaboration de ces prévisions.

16. De nombreuses délégations choisissent d'examiner leurs rapports et leurs prévisions avec les parties prenantes au niveau national. Les prévisions étant des estimations faites à une date précise, elles ne peuvent répondre aux mêmes critères de qualité que les statistiques officielles portant sur l'évolution antérieure.

17. Les prévisions sont par définition considérées comme des estimations à une date donnée. Le secrétariat est conscient que les délégations établissent des prévisions en se fiant à leur jugement pour fournir des estimations réalistes, particulièrement pour l'année suivante. On peut certes comprendre qu'il soit parfois plus simple de s'abstenir de prévoir des changements, d'autant que le contexte économique actuel évolue rapidement. Cependant, il est peu probable qu'en 2012 la situation sur les marchés nationaux soit exactement identique à celle de 2011. *Les délégations sont donc encouragées à éviter de porter la mention «aucun changement»* car cela dénature grandement l'exercice et rend les discussions sur les marchés moins concluantes. Même si un pays ne peut pas se faire représenter, il serait fort appréciable qu'il fasse parvenir son rapport et ses prévisions nationales afin que toutes les délégations puissent prendre connaissance de ces informations.

18. Il est rappelé aux délégations que la date limite pour l'envoi des réponses au questionnaire du Comité du bois est fixée au 12 septembre 2011 et qu'il leur faut faire tout leur possible pour respecter ce délai. Il ne serait pas possible d'établir les statistiques et les rapports du Comité du bois à temps pour la session si les prévisions ne sont pas toutes reçues avant la date limite. Là encore, les données communiquées par les correspondants nationaux sont des estimations et non des statistiques officielles. Elles sont systématiquement présentées comme telles et la date à laquelle elles ont été établies est bien précisée de manière à éviter tout malentendu. La participation de tous les pays est essentielle et des plus utiles pour le succès des débats et la fiabilité des analyses.

C. Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011

19. La *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011* sera disponible sous forme électronique en août 2011, la version papier devant être distribuée immédiatement avant la session. Un résumé analytique sera également disponible en anglais, en français et en russe sur le site Web.

V. Activités de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers

20. L'équipe tiendra sa deuxième réunion de travail de l'année 2011 le mercredi 12 octobre à 8 heures, c'est-à-dire avant l'ouverture officielle de la session du Comité. La réunion se déroulera à Antalya, en un lieu qui sera annoncé par courrier électronique aux destinataires concernés et qui sera également communiqué, de même que l'ordre du jour, sous la rubrique «Réunions» sur le site Web www.unece.org/timber/mis/tos/specialists.htm.

21. L'Équipe s'est réunie du 15 au 17 juin 2011 à Corvallis (Oregon, États-Unis), avant le début du soixante-cinquième congrès international de la Forest Products Society (Association internationale des produits forestiers), organisé à Portland (Oregon, États-Unis).

22. Les membres de l'Équipe seront les bienvenus à l'occasion de toutes les manifestations prévues dans le cadre de la réunion commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et sont invités à participer aux travaux du comité de rédaction en vue de l'établissement de la déclaration sur les marchés dans la matinée du 14 octobre. On trouvera de plus amples informations sur la réunion commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts sur le site Web de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois (www.unece.org/timber).
